

**Liminaire au comité paritaire local du 30 mars 2012**

Monsieur le président,

Ce Comité technique local comporte un ordre du jour très diversifié mais il se tient dans un climat lourd social .Après un appel à la grève du 2 février 2012 , FO s'est associé au mouvement de contestation décidé le 27 mars 2012 en intersyndicale en appelant les personnels à discuter de leur situation professionnelle .A Paris les organisations syndicales ont réclamé , à l'occasion du comité technique de réseau du 26 mars 2012 , qu'il soit fait le bilan de la fusion .Le Directeur Général a refusé ce bilan arguant de sa non préparation .Face à ce refus les organisations syndicales ont publié un communiqué de presse commun annexé à la présente .Il met en lumière les constats maintes fois répétés que les suppressions d'emplois dégradent le service public et les conditions de vie au travail ,les incessantes restructurations précipitées et le management inadapté de notre réseau .

Les conditions de vie au travail ont été l'objet du précédent CTL .Ce début d'année offre de nombreuses occasions de les évoquer et de confirmer cette dégradation :

- entretien individuel de notation.
- dialogue de gestion pour les responsables d'unité.
- mise à jour du DUERP .
- tensions quotidiennes entre agents et avec les usagers .
- difficultés à assurer les missions lors des congés .
- surplus de travail liés à des réformes non abouties (chorus ,gaia deml) ou mis en place dans la précipitation (centre d'affranchissement)
- panne de matériel en fin de potentiel (machine à affranchir ,photocopieurs )
- rupture de stocks pour les consommables de bureau et inquiétude face à la quasi-incapacité financière de faire face au besoin courant. sociaux.

Au quotidien , l'ensemble de nos services ne parvient plus à assurer ses missions ou le fait dans des conditions dégradées .Les contraintes matérielles s'ajoutent à un contexte électoral et financier où la fonction publique est constamment attaquée et décriée (jour ce carence , stagnation des salaires , contingentement des droits syndicaux ) .

A titre anecdotique ,le partage entre la DRFIP et la DISI de l'unique véhicule de service de l'arrondissement de Valenciennes montre que les besoins en logistique de notre direction ne sont plus assurés entraînant les personnels à devoir utiliser leur propre véhicule pour les besoins du service .

FODGFIP ne peut que relayer localement le constat national de la très grande difficulté dans laquelle se trouve les agents et les services entre le toujours plus du secteur SPL après la campagne de visa sur chiffres des comptes de gestion et le lancement de la campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu 2012 /2011.

Selon la volonté du Directeur Général , la pression professionnelle devait se réduire avec la diminution du nombre des indicateurs de performance à suivre ; Cette pression n'a pas diminué .Au contraire l'informatique et les nouvelles technologies exigent une réactivité toujours plus grande avec des interlocuteurs plus nombreux .Nombre de nos collègues ne sont plus en capacité de suivre cette marche forcée .